

“Le changement véritable par la révolution n’est plus, ni une question tabou, ni une utopie. Bien au contraire !”⁽¹⁾

Témoignage d’un militant de l’Organisation démocratique de la jeunesse du Burkina Faso (ODJ)

L’ODJ est membre de la Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude et pour les libertés (CCVC). Aux côtés des autres forces démocratiques, anti-impérialistes et révolutionnaires, ses militants ont joué un rôle actif dans l’insurrection qui a chassé Blaise Compaoré et dans tout le travail d’organisation et de mobilisation qui a permis au peuple Burkinabé et à sa jeunesse de remporter cette victoire contre un des piliers de la Françafrique. Des camarades de l’UJR ont pu échanger avec un jeune militant burkinabé, membre de l’ODJ récemment arrivé en France.

UJR : Comment s’est passée l’insurrection ?

Militant de l’ODJ : Avant, il y a eu beaucoup de manifestations : celles des partis politiques regroupés autour du CFOP⁽²⁾ et celles initiées par la CCVC. Le 28 octobre, à l’appel du CFOP, dans les plus grandes villes du Burkina, c’était une marée humaine. Le CFOP ne voulait pas que Blaise Compaoré change la Constitution pour pouvoir se représenter en 2015, c’était son objectif fondamental.

L’autre bloc d’organisations autour de la CCVC était contre la modification de la constitution, contre le référendum que le pouvoir voulait organiser et contre le Sénat, mais ne trouvait pas cela suffisant. Nous voulions un changement profond en faveur du peuple, ce qui ne peut se réduire à un changement de personne à la tête de notre pays.

Le 29 octobre, les choses ont pris de l’ampleur : manifestations de nuit, barricades dans les rues de Ouagadougou... Pratiquement toutes les artères étaient bloquées jusqu’au petit matin. Car le 30, l’Assemblée devait voter le changement de constitution. Les jeunes disaient qu’ils étaient des “jeunes révolutionnaires” et qu’ils resteraient jusqu’au matin... Le lendemain, à 9h45, les jeunes ont pris d’assaut l’Assemblée nationale. “Sauve qui peut” pour les députés ! L’Assemblée nationale a brûlée. Jusqu’au dernier moment, les dignitaires du CDP ont cru qu’il ne pouvait rien leur arriver. Au siège du CDP, ils avaient fait un stock impressionnant de boissons et de nourri-

ture pour fêter une victoire qu’ils pensaient acquise. Ça n’a pas été le cas. Les gens ont attaqué certains dignitaires du CDP à leur domicile. La foule a tout envahi. A Ouagadougou, elle s’est dirigée vers le palais présidentiel de Kossyam. Jusqu’à 15 heures, la place de la Révolution, qui était l’ancienne place d’armes des militaires, était pleine de monde, notamment des jeunes qui demandaient le départ de Blaise.

UJR : Quel rôle ont joué les militaires ?

Militant de l’ODJ : Une partie des manifestants et certains militaires qui s’étaient ralliés à l’insurrection appelaient au pouvoir le général Kouamé Lougué⁽³⁾. A l’ODJ, avec les organisations révolutionnaires, nous disions : “Pas de militaires au pouvoir, plutôt une transition civile par la mise en place d’un gouvernement révolutionnaire provisoire !” Nous ne voulions plus de pouvoir militaire. Il y a eu un petit choc entre eux et nous. Nous avons entendu beaucoup de déclarations cacophoniques, le général Honoré Traoré, chef d’état-major général des armées, a déclaré que le gouvernement était dissous, que l’Assemblée était dissoute, que la Constitution était dissoute... Blaise Compaoré, lui a déclaré que la Constitution n’était pas dissoute... Le lendemain matin, 31 octobre, pendant la fuite de B. Compaoré, le mouvement a repris de plus belle. Les gens ne demandaient plus l’armée au pouvoir, mais étaient partisans d’une transition civile. Nous avons pu renverser la situation... Les organisations “Balai citoyen”, le “Collectif anti-référendum”, liées au CFOP, et le CPOP lui-même ont alors accompagné le coup d’Etat autour d’un 3^e militaire, le lieutenant-colonel Zida.

UJR : Qui est ce lieutenant-colonel Zida ?

Militant de l’ODJ : Les gens ne savaient pas que Zida était le numéro 3 du Régiment de la sécurité présidentielle (RSP) et lorsqu’ils l’ont compris, cela a renforcé la position anti-militaire au sein du peuple. La pression exercée a été telle que Zida a été obligé de dire qu’il ne resterait pas au pouvoir, qu’il allait juste “mettre de l’ordre”. C’est à ce moment-là que nous avons

entendu les dirigeants de la CEDEAO⁽⁴⁾, de l’Union Africaine (UA), François Hollande, Barack Obama... dire qu’il fallait un gouvernement civil. Mais si les militaires ont dû reculer, ce n’est pas à cause d’eux mais grâce à l’ensemble du peuple burkinabé, et particulièrement de sa jeunesse révolutionnaire, qui a dit “non, nous ne voulons pas d’un gouvernement militaire !” J’entends les gens dire “Zida a fait ceci, Zida a fait cela”. Mais derrière lui, il y a des forces tapies, et en particulier le général Gilbert Diendéré, ancien chef d’état-major particulier de Blaise Compaoré, avec ses collaborateurs.

UJR : Qui est Michel Kafando désigné président intérimaire le 17 novembre tandis qu’Issac Zida devenait premier ministre ?

Militant de l’ODJ : Michel Kafando est un proche du CDP qui a travaillé à partir des années 98 aux Nations Unies avec mission d’y embellir l’image du Burkina Faso, plus particulièrement celle du régime de Blaise Compaoré sérieusement secoué par l’approfondissement de la crise sociopolitique consécutive à l’odieux assassinat du journaliste Norbert Zongo et de ses quatre compagnons, le 13 décembre 1998.

UJR : Quel rôle a joué la France ?

Militant de l’ODJ : Hollande a aidé à la fuite de Blaise Compaoré en lui envoyant un hélicoptère et des soldats. A Fada N’Gourma, il y a eu des tirs entre des soldats de l’armée régulière du Burkina, d’une part, le RSP et les forces spéciales (COS) envoyées par Hollande, d’autre part, pour extirper Blaise Compaoré. Il y a eu des morts de part et d’autre. Mais on ne parle pas officiellement de ça ! Si le peuple burkinabé veut juger Blaise Compaoré, pourquoi la France ne le laisse pas le faire ? Des hommes comme Zéphirin Diabré ou d’anciens dignitaires du régime comme Salif Diallo ont travaillé au départ de B. Compaoré, non pas dans l’intérêt du peuple burkinabé, mais parce qu’ils considéraient notre pays comme un gâteau et qu’ils se battent pour en

avoir une part ! Pour cela donc, ils composent avec l’impérialisme français. La France qui est impliquée dans tous les secteurs économiques au Burkina, a travaillé et travaille à ressouder les différentes fractions bourgeoises et la frange réactionnaire de l’armée dirigée par le RSP pour sauver et maintenir le pouvoir néocolonial. Thibaut, l’ambassadeur français au Burkina, ne s’est pas caché pour dire qu’il connaissait tous les acteurs de la crise au Burkina et que la France (l’impérialisme français) avait des intérêts dans presque tous les importants secteurs économiques de notre pays. Il a d’ailleurs fait la navette entre l’ambassade de France au Burkina, le siège du CFOP et l’état-major des forces armées RSP pour donner des directives, en vrai gouverneur colonial du pays, et défendre les intérêts de l’impérialisme français pendant les événements.

UJR : Quelle est la situation aujourd’hui ?

Militant de l’ODJ : Avec l’insurrection des 30, 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2014, nous avons vécu un événement historique. Un demi-siècle après le soulèvement populaire du 3 janvier 1966, qui a chassé le premier président du Burkina Faso, Maurice Yaméogo⁽⁵⁾, certains ne s’attendaient pas à la répétition d’un tel événement. Beaucoup ne pensaient pas réussir à faire partir Blaise Compaoré par une insurrection populaire. Ils n’y croyaient pas. Maintenant, c’est l’après Blaise, mais c’est loin d’être fini !

Le peuple a souffert sous le régime de Compaoré et ne voudra pas que cela continue. Il a été sérieusement enseigné par le cours de l’histoire à travers les différentes luttes. Il a développé son organisation sous différentes formes et les organisations révolutionnaires qui prônent un changement révolutionnaire se sont renforcées. Le peuple a pris conscience de sa force, de son potentiel révolutionnaire et ne voudra pas se faire voler les acquis de cette insurrection. Il y a dans le peuple de profondes aspirations pour approfondir le mouvement populaire pour la réalisation de la révolution, pour un progrès social véritable et pour l’indépendance nationale.

Témoignage d'un militant de l'ODJ

●●● Suite de la p. 7

Des ministres nommés par Zida ont déjà été contraints de démissionner parce que le peuple ne veut pas de ministres corrompus ou complice des crimes de l'ère Compaoré. Les dirigeants de la transition, avec l'aide et le soutien de l'impérialisme, principalement français, cherchent à s'organiser pour contrer cet élan populaire. Ils ne sont que les commis de l'impérialisme principalement français et US qui sont bien renseignés et qui travaillent à souder les partis politiques bourgeois avec lesquels ils ont des intérêts. S'ils n'y parviennent pas, ils n'hésiteront pas à pousser le pays à la guerre civile. La meilleure issue, la plus salvatrice pour le peuple, est l'issue révolutionnaire. Les gens doivent continuer à demander des comptes au gouvernement actuel, à dénoncer et à s'opposer au coup d'Etat contre-révolutionnaire perpétré par l'impérialisme, principalement français, à travers le RSP et l'opposition bourgeoise réactionnaire et ses acolytes au sein de la société civile. La CCVC à une plate-forme, il faut la sortir et la brandir. Idem pour l'ODJ qui porte les aspirations de notre jeunesse. Il faut gagner les paysans car ils sont les plus nombreux. C'est aussi la position du PCR.V.

L'UJR est bien décidée à continuer à renforcer ses liens avec l'ODJ pour mieux connaître, faire connaître et soutenir la lutte du peuple et de la jeunesse burkinabé et le processus révolutionnaire au Burkina.

Notes :

- (1) Déclaration commune de l'ODJ et de la Coordination des élèves et étudiants du Burkina, le 13 décembre 2015.
- (2) CFOP = "Chef de File de l'Opposition Politique", une institution dont le dirigeant, jusqu'en novembre 2014, était Zéphirin Diabré, ancien cadre d'Areva, président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC).
- (3) Le général Kouamé Lougué est un ancien chef d'état-major des armées et ministre de la Défense, limogé par le président Compaoré en 2003.
- (4) CEDEAO = la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest est une organisation intergouvernementale regroupant 15 États ouest-africains.
- (5) Maurice Yaméogo était président de la Haute-Volta depuis son indépendance le 5 août 1960. Le 3 janvier 1966, un front syndical qui venait de se constituer a appelé à une grève générale contre la politique d'austérité. Un soulèvement populaire l'a contraint à la démission. L'armée est intervenue. Le lieutenant-colonel Lamizana a pris le pouvoir et instauré un régime militaire autoritaire. Avant octobre 2014, la Burkina Faso, ex-Haute-Volta, a connu 7 coups d'Etat, en 1966, 1974, 1980, 1982, 1983 (1 et 2), 1987.

Pour une direction confédérale de combat à la CGT

Démissionnera ? Démissionnera pas ? Telle était l'interrogation qui courait sur toutes les lèvres des militants-e-s de la CGT à la veille de la Commission exécutive confédérale (CEC) des 6 et 7 janvier, où notamment la Commission financière de contrôle (CFC) devait rendre ses conclusions sur le train de vie du Secrétaire général. Ces conclusions étaient déjà connues mais elles n'ont pourtant pas amené Thierry Lepaon à présenter sa démission.

Il faudra l'interview de Louis Viannet, l'ancien Secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999 au journal Le Monde pour qu'il accepte enfin de se plier. Dans cette interview, Louis Viannet lui signifiait : *"Le secrétaire général se grandirait en cette année du 120^e anniversaire de la création de la CGT, en annonçant publiquement, et avant même la réunion du comité confédéral national, sa décision de remettre son mandat à la disposition du CCN"*. Il concluait par ces mots : *"C'est, pour lui, la seule façon de participer positivement à l'écriture des pages à venir de l'histoire de la CGT"*.

Suite à cette violente admonestation, Thierry Lepaon et l'ensemble du bureau ont remis leur *"mandat à disposition au comité confédéral national"*. Mais pour la masse des militants, l'annonce de cette "remise à disposition" a été totalement incomprise, vu l'impact désastreux des affaires. Et elle a été vue comme une ultime manœuvre pour tenter de revenir par la fenêtre, alors que la grande masse des militants-e-s lui montrait la porte du doigt.

Le lendemain, les "mises à disposition" devenaient démissions.

Mais par 32 voix pour, 12 abstentions et 4 voix contre, la CEC adoptait la résolution suivante que d'aucuns ont qualifié, à juste titre, de "surréaliste" : *"Une nouvelle réunion de la CE confédérale aura lieu lundi 12 janvier pour arrêter les propositions du secrétaire général concernant le futur bureau confédéral ainsi que l'administrateur et le secrétaire général qui sera soumis au vote du CCN (du 13 janvier). Dés aujourd'hui, le dispositif autour du secrétaire général est mis en place (3/4 camarades) pour travailler les propositions..."*

Autrement dit, le secrétaire général de la Cgt, décrié comme jamais ne l'a été un secrétaire général confédéral... se voyait confier par ceux-là qui avaient fini par l'obliger à démissionner le soin de proposer les noms de la future direction confédérale de la CGT ! Cette valse-hésitation est lourde d'une nouvelle grosse colère chez les militants, dans les structures de la CGT. Grosse colère qui laisse présager un Comité confédéral national du 13 janvier pour le moins sous pression.

Retour sur les structures de la CGT

Ce n'est pas la première fois que ces différentes instances, la Commission exécutive confédérale (CEC) et le Comité confédéral national (CCN) entrent en contradiction.

Elles ne sont pas de même nature et ne procèdent pas du même mode de désignation. La CE confédérale, composée de cinquante-six membres, est élue par le congrès de l'ensemble des syndicats de la confédération CGT. L'actuelle l'a été par le 50^e congrès de Toulouse, en mars 2013. Acte démocratique s'il en est, mais dont les candidats ne sont en fait connus en amont, au mieux, que de quelques responsables de fédérations et d'Unions départementales.

Lors de la préparation du 50^e congrès, la première liste retenue pour la CE confédérale avait fait l'objet d'une levée de boucliers au sein même de l'appareil. La liste avait été remaniée. Les membres du CCN qui ont autorité, d'après les statuts, pour destituer un membre du bureau confédéral sont, quant à eux, élus lors des différents congrès de leurs structures fédérales ou départementales. Ils sont donc en relation assez étroite avec les militants et les syndiqués de leurs structures, et surtout sont obligés de rendre des comptes régulièrement dans leurs commissions exécutives de leurs fédérations ou de leurs Unions départementales.

Quand ils interviennent au CCN, à plus forte raison dans le cadre de la crise actuelle, ils sont bien souvent porteurs d'un mandat. Ce qui n'est pas le cas des membres de la CE.

C'est aussi une des raisons qui explique la crise du CCN du 2 et 3 février 2005 à propos du traité constitutionnel européen. Dans tout le pays, commençait à monter la mobilisation contre ce traité. Beaucoup de militants syndicaux des Unions départementales, des Unions locales comme des syndicats d'entreprises étaient impliqués dans ce mouvement pour exiger un référendum. De son côté, la direction confédérale, la CE confédérale, tout à la récente adhésion de la CGT à la CES (1999), arc-boutée sur ses rêves d'Europe sociale et d'intégration européenne n'avait rien vu venir !

Il faut régler au plus vite la crise actuelle

Prisonnière des jeux d'appareil, mais aussi en quelque sorte "hors sol", la CE confédérale de ce début de janvier n'a pas pu aller jusqu'au bout de la

logique qu'exigeait la situation. Elle est restée entre deux. La majorité de ses membres n'a pas osé affronter le vide qui s'ouvrait sous ses pieds quand elle a réalisé qu'elle venait d'obtenir, à son corps défendant en quelque sorte, la démission du secrétaire général.

Il revient donc au CCN d'aller jusqu'au bout de cette logique. C'est aussi pour cela que les statuts de la CGT issus du congrès de Toulouse de 1936 (dit congrès de la réunification entre la CGT et la CGTU) donnent encore ce pouvoir à cette instance de la confédération.

Mais pas de solution à la crise sans une politique de combat contre la politique actuelle du gouvernement et du Medef

La CGT a une longue et riche histoire (120 ans cette année), une sacrée expérience de lutte pas simplement sur le terrain économique (dans la lutte contre l'exploitation capitaliste), des repères (et parmi eux, ceux qui fondent le syndicalisme de lutte de classe). Aujourd'hui, plus que jamais, tout ce potentiel doit, autant que faire se peut, être mis au service de la lutte contre cette politique néolibérale qui prend la classe ouvrière et les travailleurs comme cible et dont le projet de loi Macron est la dernière et grave manifestation.

Le patronat, lui, n'attend pas que la loi soit votée. Partout, il est à l'offensive. Il faut que dans les nombreux débats qui se mènent aujourd'hui dans les structures syndicales sur la crise de l'organisation, les militants prennent l'initiative pour décortiquer le projet de loi, soutenir et engager des actions contre le travail du dimanche, de nuit et nocturne, mobiliser autour de la défense des prud'hommes..., bref contre ce projet de loi Macron, que ce soit au niveau de telle ou telle entreprise, de la localité ou du département, et à plus forte raison au niveau de la région.

C'est de cette façon que pourra être surmontée la crise provoquée par la sinistre "affaire Lepaon" qui a affaibli la CGT, et plus généralement le mouvement syndical. C'est en tout cas comme cela que nos camarades militants de la CGT, à tous les niveaux de responsabilité, ont agi et continueront à agir, avec tous ceux et celles qui partagent la conviction que la classe ouvrière, les travailleurs de ce pays ont un besoin urgent d'une CGT qui organise le combat contre la politique néolibérale du gouvernement et du patronat. ★